

PUBLIC :

- Entreprises dans le secteur du bâtiment

PRÉ-REQUIS :

- Être salarié d'une entreprise dans le secteur du bâtiment
- Savoir lire, comprendre et écrire le français
- Être en capacité de comprendre et analyser des documents techniques
- Posséder un ordinateur (minimum 3 Mbps)

MODALITÉS :

- Formation en présentiel ou en e-learning
- Alternance de théorie et de pratique
- Émargement bi-quotidien par le formateur et les participants (en présentiel)
- Évaluation tout au long de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (en présentiel).
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle

MOYENS D'ÉVALUATION :

- Test d'évaluation des compétences
- QCM
- Attestation de fin de formation
- Étude de cas

FORMATION

Anticiper les litiges : les indispensables

PROGRAMME

Le Centre de Formation De l'Expertise propose une formation par l'expert en bâtiment Geoffrey REISER, que ce soit dans nos locaux ou directement dans votre entreprise.

Cette formation complète et accessible a pour objectif de former vos salariés aux fondamentaux pour anticiper les litiges. Elle est livrée en plusieurs modules afin de faciliter une progression dans l'acquisition de ces connaissances clés.

En plus des sessions en présentiel, que ce soit en inter-entreprise ou en intra-entreprise, nous annonçons également la possibilité de suivre cette formation à distance en utilisant divers outils numériques. Ainsi, vous avez la souplesse de choisir la formule qui correspond le mieux à vos besoins et contraintes. Notre priorité est de rendre cette formation accessible et adaptée à vos préférences

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| ● La garantie dommage intermédiaire | ● Après la phase de construction |
| ● La garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipements dissociables | ● Pendant la phase de construction |
| ● La garantie de Parfait Achèvement | ● La hiérarchie de la constitution |
| ● La garantie dommage intermédiaire | ● Le respect des DTU |
| ● La garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipements dissociables | ● La construction d'un Ouvrage |
| ● La responsabilité décennale | ● Code des assurances |
| | ● La loi et la jurisprudence |

Objectifs de la formation :

- Compréhension approfondie des sources courantes de litiges
- Identifier les causes fréquentes de conflits et de litiges.
- Analyse des risques et des facteurs de litiges
- Mise en place de mesures préventives pour réduire les risques de litiges.
- Identifier les actions préventives à prendre et à mettre en œuvre
- Gestion efficace des conflits
- Connaissance des procédures légales pertinentes en cas de litige
- Suivi et évaluation des actions préventives

Compétences visées :

- Capacité à identifier les sources potentielles de litiges
- Compréhension approfondie des lois, des règlements et des obligations
- Aptitude à évaluer les risques juridiques et facteurs susceptibles de mener au litige
- Compétence pour élaborer des stratégies de prévention des litiges en mettant en place des mesures préventives adéquates
- Savoir-faire pour rédiger et négocier des contrats en incluant des clauses de résolution des litiges et des mécanismes de règlement des différends
- Maîtrise des techniques de médiation et de négociation
- Connaissance des procédures judiciaires et des voies de recours disponibles
- Sensibilisation aux aspects éthiques et professionnels liés à la gestion des litiges
- Capacité à travailler en équipe avec des avocats, des experts juridiques...
- Aptitude à conseiller et à orienter les parties prenantes
- Apprendre à évaluer les éléments susceptibles de créer : désaccords ou contentieux
- Acquérir les techniques de communication, de négociation et de résolution des conflits pour favoriser des solutions amiables.
- S'instruire sur les étapes judiciaires, des délais, des recours possibles et des exigences légales liées à la résolution des litiges.

Lieu : CDFE - 1 Bd Jacques Albert 66200 ELNE

Durée présentiel : 3 jours - 21 heures

Durée e-learning : 7 jours - 42 heures

Dates : à déterminer

Horaires présentiel : 09h00-12h00 et 13h00-17h00

Tarif présentiel : 9 850 € HT

Tarif e-learning : 9 850 € HT

Formateur : Geoffrey REISER